



PERMIS BE



Définition :

Permet de conduire des véhicules :

- Dont le PTAC \leq à 3,5 t, pouvant être affectés au transport des personnes ou des marchandises
 - Pouvant comporter neuf places assises au plus
- Attelés d'une remorque *lorsque la somme des PTAC (véhicule tracteur + remorque) est inférieure ou égale à 3 500 kilos*

Conditions requises :

- avoir minimum 18 ans
- Etre titulaire du permis B

Durée de la formation : 21 heures

Programme :

- Maîtriser le véhicule en marche avant à allure lente hors circulation ou en trafic faible ou nul
- Savoir effectuer les vérifications de sécurité avant départ, maîtriser le véhicule en marche arrière et effectuer des arrêts de précision
- Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction, en fonction du gabarit de l'ensemble
- Circuler dans des conditions normales sur route et en agglomération
- Connaître les situations présentant des difficultés particulières